



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E165166

VALABLE JUSQU'AU 15/10/2026

ÉDITÉ LE

14/11/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1979

Forme juridique : SARL

Capital : DEPUIS LE 01/01/2002

7 622

Raison sociale : ILE DE FRANCE RENOVATION

162 AVENUE GEORGES CLEMENCEAU
92000 NANTERRE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC NANTERRE 31756426800017

Siret : 317 564 268 00017

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 210055400119

Assurance Responsabilité Travaux :

AREAS 11300348M

Assurance Responsabilité Civile :

AREAS 11300348M

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/09/2025

Téléphone : 01 42 04 49 86

Portable : 06 60 44 32 09

Fax :

Site Internet : www.lestoituresfrancaises.fr

E-mail : lestoituresfrancaises@wanadoo.fr

Responsabilité légale :

LAPCHIN GUY GÉRANT(E) NON ASSOCIÉ(E) / LAPCHIN GUY GÉRANT / M.
LAPCHIN GUY GÉRANT

Effectif moyen : 5

Tranche de classification : EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	16/10/2025
3143 PROB	Fenêtres de toit en pente Mention RGE	16/10/2025
3152 PROB	Couverture en métaux sauf plomb (Technicité confirmée) Mention RGE	16/10/2025
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures (Technicité courante) Mention RGE	27/10/2025
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	27/10/2025
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	27/10/2025

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	27/10/2025
o Fenêtres de toit	16/10/2025
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	16/10/2025
o Isolation des murs par l'extérieur	27/10/2025
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	16/10/2025

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DU QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.